

ASSEMBLÉE NATIONALE12 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° I-513

présenté par
M. Giraud
-----**ARTICLE 12**

Au début de l'alinéa 22, substituer aux mots :

« Cette disposition »

les mots :

« Les dispositions de l'alinéa précédent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.